



LETTRE D'INFORMATION AUX FONDETTAIS

N°3 - Février 2010

Venez « vivre à Fondettes » avec nous !

Certains connaissaient le GERFI (Groupe d'Etude et de Réflexion Fondettes Initiatives) d'autres, tel le maire, faisaient la confusion avec les élus de la liste Fondettes Initiatives. Notre association change de nom pour soustraire les élus de l'opposition aux attaques qui ne leur sont pas destinées. Ses nouveaux statuts précisent qu'elle rassemblera les citoyens désireux de réfléchir et participer au développement harmonieux de notre commune pour bien « **Vivre à Fondettes** ».

Notre logo rappelle que Fondettes est une commune verte sur la rive nord de la Loire, où il fait bon vivre. Vous pourrez d'autre part nous retrouver sur notre nouveau site Internet à l'adresse : www.vivreafondettes.fr

Nous voulons un autre avenir pour Fondettes que celui proposé par l'actuelle majorité municipale. L'objectivité et le pragmatisme guideront notre réflexion, loin de tout dogme ou discours de circonstance.

« Vivre à Fondettes » vous associe à sa démarche dans les pages qui suivent.

Si nous sommes souvent critiqués, c'est pour mieux remplir notre rôle de « garde-fou ». Force est de constater que nous avons du travail ! Cependant nous serons toujours constructifs et le moment venu, nous proposerons les solutions les mieux adaptées. Les commissions « miroirs » que nous avons créés y travaillent.

Mais chaque chose en son temps. **L'équipe actuelle a fait des promesses**, voulant faire croire qu'elle avait des solutions à tout. **Qu'elle montre ses résultats**, sans s'approprier ceux de l'équipe précédente !

Même si nous approuvons certains projets nous ne cautionnons ni la méthode ni les moyens employés. La gestion de la commune n'est pas adaptée au constat et aux résultats recherchés. Nous craignons le pire, à l'image de la gestion déplorable du département et de la région.

La politique budgétaire de notre commune et la transformation du quartier des Deux Croix sont deux exemples qui nous touchent directement. Notre association a donc entrepris une grande réflexion sur l'avenir de Fondettes.

Enfin, **les élections régionales sont proches et concernent également les Fondettais**. Comme nous vous l'expliquons plus loin, la majorité régionale est entièrement responsable de son inaction, contrairement à ce qu'elle essaie de nous faire croire. Ce sera l'occasion pour nous de dire stop aux dérives fiscales et budgétaires.

Le bureau

Lettre éditée par l'Association VIVRE A FONDETTES
Siège social : chez Jacques GAILLARD – 2 rue Jean Monnet – 37230 FONDETTES
Site Internet : www.vivreafondettes.fr Courriel: vivreafondettes@gmail.com

Que penser de la gestion budgétaire 2009 ?

Il n'y a pas d'excuses !

Nous sommes tous d'accord pour combattre l'économie virtuelle et moraliser, voire encadrer le monde financier. Si la crise a malheureusement touché les ménages, elle n'a eu que peu d'effet sur le budget des communes en général et de Fondettes en particulier. Contrairement à ce qui est écrit dans la tribune libre du Magazine de Fondettes n°23 page 22, l'état n'a pas réduit ses dotations et l'augmentation moyenne de 8% des impôts locaux est due aux choix arbitraires de la Présidente socialiste du Département ! (voir NR du 03 décembre 2009)

Les propos alarmistes sont donc une supercherie et les critiques portées sur le gouvernement sans fondement.

Des choix contestables

Lorsque les élus de la majorité municipale écrivent, toujours dans la même tribune, vouloir « une maîtrise plus énergique des dépenses, l'élaboration de projets bien ciblés sur les réels besoins des Fondettois, un soutien à l'emploi et à l'économie par nos investissements » (sic), on peut s'interroger !

Que faut-il alors penser des 35 401,60 €* de la **Patinoire 2008**, des 25 474,80 €* de la **Luge 2009**, des 6702,50 €* des **Fond'estivales 2009** ou encore des 7 385,00 €* du **Concert « Rock »** du 14 juillet 2009 ?

Ces dépenses correspondent-elles au discours et sont-elles raisonnables dans une commune où il y a encore tant à faire ?

Enfin, le montant considérable (142 845€)* du budget « faits imprévus » traduit bien une gestion au coup par coup.

Le budget traduit le manque de vision et de projets

Construire un budget est un acte fondamental de gestion. Il traduit la volonté politique affichée pour le développement de la commune. Un budget peut être dynamique ou frileux, vertueux ou futile.

Les investissements ont diminué de 2,80%* en 2009. La réfection de la cuisine centrale (300 000€)* et du sol du gymnase (124 000€)* ont été les deux seuls projets de l'année 2009.

Ne peut-on pas s'interroger sur certains choix ? Nous constatons tous l'état déplorable de nos routes et malgré cela, le budget consacré à la voirie et au réseau pluvial (337 000€ soit trois fois moins que les années précédentes)* est dérisoire alors que celui des **fêtes et cérémonies est en très forte croissance** (130 000€ soit +69%)*.

La majorité des Fondettois ne préférerait-elle pas des routes déneigées à une installation de luge en bas du bourg ? L'argent des contribuables est-il bien utilisé ?

Une modification du POS très dogmatique

De quoi s'agit-il ?

Le triangle des « Deux Croix », à côté de la boulangerie des Roches, avait été choisi à l'unanimité des élus en 2006 pour devenir une zone commerciale et artisanale développée par Tour(s)+. Ce choix raisonné, avait pour buts de regrouper les commerces dispersés dans le secteur et de compléter l'offre en facilitant la circulation et le stationnement.

La municipalité vient de modifier le Plan d'Occupation des Sols (POS) pour construire principalement des logements sociaux dans cette zone, ne laissant plus que 240 m² pour réinstaller la pharmacie du Lycée, la Maison de la Presse et ... un nouveau commerce ?

Il est important de ne pas sacrifier l'avenir

Nous sommes tous d'accord pour constater et déplorer le déficit important de logements sociaux à Fondettes, 9% au lieu des 20% imposés aujourd'hui par la loi. C'est un problème historique et structurel. Fondettes est une commune au passé rural et il lui faudra de nombreuses années, voire plusieurs mandats, pour atteindre les objectifs fixés.

Dans ces conditions, il n'est pas utile de faire tout et n'importe quoi pour aller vite. Oui, il faut construire des logements à bas coût locatif, mais pas n'importe où ! Il faut le faire dans le cadre d'une étude globale de l'urbanisme où tous les problèmes sociaux, économiques et humains seront pris en compte. Cela passe par le choix judicieux du site. La commune possède d'autres terrains, plus proches du centre de vie.

Elle pourrait aussi en acquérir, si elle utilisait mieux son argent. A titre d'exemple pour 2009, la Municipalité a acheté seulement: 1980 m² pour 40 295€*.

L'application rigide d'un principe social pourtant bien compris

Dans l'ancien POS, le concept de Plan d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) n'existait pas. Il ne sera créé que dans le cadre des travaux du nouveau Plan Local d'Urbanisme (PLU) . Mais cela n'est pas une raison et encore moins une excuse pour privilégier le quantitatif !

Que penser de logements sociaux situés à 2 km des écoles, des commerces, des installations culturelles et sportives ? L'argument municipal de la ligne de bus proche n'est pas recevable par les jeunes mamans avec leur poussette. L'éloignement rebutera les personnes âgées qui recherchent souvent plus de vie sociale.

Ces logements sociaux repousseront donc ceux que nous voulons attirer et feront fuir ceux que nous voulons garder !

Quitte à supprimer une zone commerciale qui aurait apporté de la richesse à la commune et qui était très attendue par la moitié des Fondettois vivant à l'Est, espérons que ces logements seront vraiment à loyer modéré. Le prix de vente dérisoire des terrains par la municipalité (**1,5 Ha à 3 €/m²**)* devrait le permettre.

Espérons également que ces bâtiments répondront vraiment à une démarche HQE (Haute Qualité Environnementale).

Le commerce dans le bourg

« **Face à la disparition progressive du commerce dans le centre bourg, M. le Maire a choisi l'immobilisme** ». Voilà ce qu'écrivaient ceux qui nous dirigent aujourd'hui lors de la fermeture de « La Maison de la Presse » du bourg.

Qu'a fait notre nouveau Maire lors de la fermeture du photographe ? Qu'a fait notre nouveau Maire lors de la fermeture du bureau de tabac ? Pas de réactions, pas d'article dans le journal, pas d'homme sandwich dans la rue, rien !

A ce jour, aucune solution n'est proposée pour juguler la fuite de nos commerces du centre bourg. Pourtant, la précédente municipalité a laissé à ses successeurs les moyens d'agir, en créant un « périmètre de sauvegarde du commerce de proximité » qui permet d'être informé de toutes les cessions commerciales, de préempter et de trouver un acquéreur.

Malgré ceci, à part une communication lors du conseil municipal du 17 novembre 2008, aucune action n'a été entreprise et le commerce en centre bourg continue de périliter ...dans un total immobilisme de la municipalité!

L'influence des élections régionales à FONDETTES

La loi de décentralisation a fait des Conseillers Régionaux les véritables dirigeants de notre vie quotidienne.

Ils sont, entre autre, responsables de l'aménagement du territoire, de l'entretien des grandes infrastructures et du développement économique. Ils ont le pouvoir exécutif et administratif, dont celui très important de lever l'impôt en complément des dotations budgétaires de l'état. Ils ont donc une grande autonomie et notre avenir est entièrement entre leur main.

Pour savoir ce que l'équipe socialiste sortante en a fait, consultez sur internet le « vrai bilan de la gauche plurielle – région centre ». Objectivement analysée, leur gestion est un désastre !

Les Fondettois sont aussi concernés

Une réforme des collectivités territoriales est en cours et devrait être applicable en 2014. Les élus régionaux et départementaux seront fusionnés et siègeront aux deux assemblées. En clair, ils vont tenir dans leur main le budget de la région PLUS le budget du Conseil Général, soit plus de 1,5 milliards d'euros.

L'incapacité des élus de gauche à bien gérer les collectivités locales n'en sera que plus amplifiée. Nous en avons déjà un triste exemple aujourd'hui.

Faut-il rappeler la gestion déplorable des grands projets structurants comme le périphérique ou les dérives fiscales et budgétaires (NR du 03 décembre 2009) largement cautionnées par notre conseiller général Monsieur Masbernat.

Nous pouvons réagir et changer l'avenir en votant pour une équipe qui veut améliorer les choses.

Les Conseils régionaux de gauche ne peuvent pas rendre le gouvernement responsable de ce qui se passe dans la région puisqu'ils sont maîtres de leurs propres décisions et disposent du budget pour le faire. Il faut donc sanctionner leur incapacité.

Les 14 et 21 mars prochains, nous voterons pour une liste. Chaque électeur aura donc son mot à dire et pourra peser sur le résultat final.

Si nous voulons vraiment que notre région soit mieux gérée et puisse se développer, que nos impôts n'augmentent pas et soient bien utilisés, il faut voter pour la seule équipe qui a de vrais projets pour notre région. Ne nous trompons pas d'élection ; nous pouvons réellement donner un nouvel avenir à notre région.

Mises au point

Les uns sèment, les autres récoltent...

La rétrospective 2009 du site de la Mairie s'enorgueillit de l'inauguration de la maison de retraite du Clos du Mûrier, de l'espace des Tonnelles et du service de taxi pour les personnes âgées. Nous en sommes tous satisfaits, d'autant plus que ces projets et services ont été réalisés par l'équipe précédente et simplement achevés par la municipalité actuelle.

Les vrais chiffres de la population de Fondettes.

Nous sommes nombreux à aimer notre commune, son histoire, son évolution et à être attentifs lorsqu'un élu, le Maire notamment, parle de Fondettes avec conviction.

Dans un long article consacré à Monsieur Garrido (NR du 2 mai 2008) ce dernier nous apprend que « ...La commune...est passée en 20 ans de 2500 à 10600 habitants... ». Les vieux Fondettois ont dû sursauter car pour retrouver un chiffre proche de 2500, il faut remonter à 1946 (2469 habitants). Il y en avait déjà 5844 en 1982 et 7325 en 1990**.

Superficie des communes d'Indre et Loire : restons à notre place !

Nous le savons tous, notre commune a une superficie importante de 3208 hectares et c'est ce qu'a rappelé Monsieur Garrido lors de l'accueil des nouveaux Fondettois organisé par l'association AVF (Accueil des Villes Françaises) en précisant que notre commune venait juste derrière Tours pour ce qui est de sa superficie.

En fait, dans l'agglomération, Fondettes ne vient qu'en quatrième position après Tours (3436 ha), Luynes (3401 ha) et Joué-Lès-Tours (3241 ha). Dans le département Fondettes n'est qu'en 56^{ème} position***.

*Source comptes rendus du Conseil Municipal

**Source INSEE

***Sources Conseil Général

J'adhère à l'association « Vivre à Fondettes »

PrénomNomTél.....

Adresse.....

Email.....

Ci-joint un chèque de 15€ (20€ par couple ou 5€ moins 25 ans) à l'ordre de « **Vivre à Fondettes** », adressé au trésorier :

Daniel BOYER -10, rue Maryse Bastié - 37230 Fondettes